

**DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE SCIONZIER**

**REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
ARRÊTÉ N°AMV2025-182**

Objet : Arrêté de circulation et permission de stationnement

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par les entreprises SAS DECREMPS A ET FILS et COLAS en date du 11 septembre 2025.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation durant les travaux de réseaux et d'aménagement de voirie.
Rue Saint Hippolyte.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : En raison de ces travaux, la circulation sera interdite sur une portion de la Rue Saint Hippolyte. Une déviation sera mise en place par la Rue du Centenaire, l'av de la Route Blanche et l'Av de la Libération **du vendredi 12 septembre 2025 au vendredi 28 novembre 2025**.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise.

ARTICLE 3 : L'accès des véhicules de sécurité et des riverains devra être maintenu en permanence.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale, au Pôle Routes arrondissement de Bonneville et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la commune.

A Scionzier, le 11/09/2025

Le Maire
MAIRIE DE SCIONZIER
Sandro PEPIN

